

INAUGURATION DE LA STATUE DE PONSARD.

Dimanche 15 mai 1870 , la ville de Vienne en Dauphiné était en fête. Elle inaugurerait la statue du poète François Ponsard, dont elle est fière à plusieurs titres.

Toutes ces fêtes d'inauguration se ressemblent : coups de boîte ou de canon, cohue, bouseulades, lanternes vénitiennes, guirlandes de buis, feux d'artifice, discours, musique, musique, discours, programme, sans le nom des acteurs, etc... Voilà le bilan ou à peu près.

Donc, l'antique métropole des Allobroges avait fait un brin de toilette. *Esus*, le grand dieu, qui autrefois tenait lieu aux Gaulois de tous les autres, était représenté par un soleil splendide. On nous a dit que la patrie du chef de l'*Ecole du bon sens* (il est vrai que placer l'esprit avant le bon sens, c'est placer le superflu avant le nécessaire) avait cru devoir se passer de la présence du député de Vienne, ancien maire de la ville, et que le prince Napoléon-Jérôme n'ayant pas vu avec un plaisir excessif cette espèce d'ostracisme , était tranquillement resté au Palais-Royal en compagnie de nobles convives. Le prince s'est néanmoins excusé par une lettre qu'a lu M. Viollet-Leduc.

Parmi les invités, MM. Emile Augier, Viollet-Leduc, Edouard Thierry, Michel Lévy, Jules Barbier, Tony Révillon, Edouard Fournier, Feyrnet, Maillard, Philibert Soupé, Mesdames Agar, Tordeus, Periga.

Le suffrage universel de la ville de Vienne était représenté par un clerc de notaire, conseiller municipal, qui le premier a pris la parole. Après lui, M. Emile Augier a lu une pièce de vers.

Puis on a écouté, mais sans rien entendre, M. Ducuing, représentant de la Société des gens de lettres, M. Thierry, directeur du Théâtre-Français par la lecture d'un long, long discours qu'heureusement l'émotion de ses souvenirs affectueux ne lui a pas permis d'achever, un M. Laya, avocat au barreau de Paris, qui a fait de la tribune un véritable tremplin, et a parfaitement jonglé des deux mains avec les immortels principes de 89.

Des médailles commémoratives ont été distribuées, un banquet a eu lieu et la journée s'est terminée : 1° Par une représentation théâtrale, composée de fragments des œuvres de Ponsard, interprétés par quelques artistes du Théâtre-Français ; 2° par toute espèce de malédictions et de vociférations